

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 28 juin 2008

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 36 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Francis ALLOUCH - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Vincent BURRONI - Eugène CASELLI - Gérard CHENOZ - Vincent COULOMB - Eric DIARD - André ESSAYAN - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Jean-Pierre GIORGI - Francis GIRAUD - Michel ILLAC - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Christophe MASSE - Patrick MENNUCCI - André MOLINO - Bernard MOREL - Renaud MUSELIER - Pierre PENE - Claude PICCIRILLO - Roland POVINELLI - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Myriam SALAH-EDDINE - Philippe SAN MARCO - Pierre SEMERIVA - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Claude VALLETTE - Martine VASSAL.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Chistian AMIRATY représenté par François-Noël BERNARDI - Patrick BORE représenté par Martine MATTEI - Eric LE DISSES représenté par Jean-Pierre BERTRAND.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Patricia COLIN - François FRANCESCHI - Danielle MILON - Jean VIARD.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Abstention de M. MAGRO

DEV 006-356/08/BC

**■ Med Business days, troisième édition des journées de l' UMCE, "I ' Entreprise, Moteur de la Méditerranée " Approbation d'une convention de partenariat
DCOM 08/1231/BC**

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

L' UPE 13 (Union Pour les Entreprises des Bouches du Rhône), en partenariat avec le MEDEF International, organise les Med Business Days, 3ème édition des journées de l' UMCE (Union Méditerranée de la Confédération des Entreprises), les 2, 3 et 4 juillet 2008 au Palais du Pharo, à Marseille.

Les deux premières éditions ont eu lieu à Palerme et à Valence.

Cette nouvelle édition intitulée "L'entreprise, Moteur de la Méditerranée", soutenue par la Présidence Française de l'Union Européenne, constitue un événement essentiel pour affirmer la place de la métropole marseillaise dans la zone Euro-Méditerranéenne.

Depuis de nombreuses années les entreprises françaises et les décideurs économiques ont pris conscience de l'importance stratégique de la Méditerranée et y ont investi massivement.

Cet événement phare réunira plusieurs milliers de chefs d'entreprises et décideurs économiques du monde économique de tous secteurs, une centaine de ministres, personnalités politiques et leaders d'opinion. 39 pays de l'Union Européenne et de la Méditerranée seront représentés.

Les journées seront rythmées par une séance plénière sur le thème : "L' intégration européenne, quid ?" pour proposer de réelles actions en faveur du dynamisme de la Méditerranée, et par des groupes de travail et des ateliers sectoriels afin de trouver des solutions concrètes aux difficultés. Plusieurs entrepreneurs qui ont gagné de nouveaux marchés grâce à leur stratégie et à leurs partenaires européens viendront témoigner. Des rendez-vous personnalisés seront proposés aux entreprises.

Dans le cadre des compétences économiques qui lui sont dévolues, MPM souhaite s'engager aux côtés des organisateurs pour la compétitivité des entreprises et le renforcement de la coopération entre les pays du Nord et du Sud de la Méditerranée.

MPM souhaite donc soutenir cet événement par l'octroi d'une subvention d'un montant de 50 000 € TTC à l' UPE 13, organisateur de la manifestation, selon un budget prévisionnel évalué à 899 875,18 €TTC et établi comme suit :

Nature des dépenses	Montant € HT	Nature des recettes	Montant € TTC
Frais d'organisation générale	117 150,00 €		
Frais de promotion	134 210,00 €		
Frais de déplacement	7 460,00 €		
Frais d'hébergement organisateurs intervenants – VIP	11 660,00 €		
Frais propres à la manifestation	302 024,00 €		
Equipement supplémentaire	37 800,00 €		
Autres ressources	95 600,00 €		
Autres frais	46 500,00 €		
		UPE 13	89 875,18 €
		MEDEF International	90 000,00 €
		Entreprises	110 000,00 €
		CCIMP	60 000,00 €
Subvention sollicitée pour le projet auprès :			
		Présidence de la République	150 000,00 €
		Conseil Régional	100 000,00 €
		Conseil Général	100 000,00 €
		CUMPM	50 000,00 €
		Ville de Marseille	50 000,00 €
		Ville d'Aix	50 000,00 €
		Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix	50 000,00 €
Total cumulé des dépenses HT	752 404,00 €		
TVA 19,6 %	147 471,18 €		
TOTAL TTC	899 875,18 €	TOTAL TTC	899 875,18 €

Cette subvention est assortie d'une convention entre MPM et l'association UPE 13 précisant les engagements et les obligations des deux parties dans le cadre de la manifestation citée ci dessus .

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Bureau de la Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération 004- 314/08/CC du 31mai 2008 portant délégation du Conseil de Communauté au Président et au Bureau.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Que dans le cadre de la promotion économique, il est important pour MPM de soutenir ce type d'événement
- Qu'une convention établissant les engagements des deux parties dans le cadre de la manifestation citée ci dessus est indispensable

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvée la convention entre la Communauté urbaine et l'association UPE 13

Article 2 :

Monsieur le Président ou son représentant est autorisé à signer cette convention.

Le Président Délégué de la Commission
Développer l'Economie et Servir l'Emploi

Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Francis ALLOUCH

Eugène CASELLI